

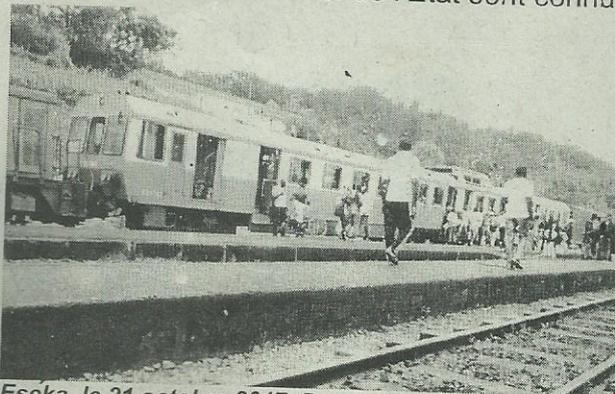
Sept personnes sont portées disparues

Catastrophe d'Eséka. La liste consolidée des victimes rendue publique hier fait aussi état de 82 décès. Les bénéficiaires de la dotation du chef de l'Etat sont connus.

Le gouvernement rend enfin publique la liste des personnes bénéficiaires de la dotation spéciale de la somme d'un milliard F.Cfa, accordée aux victimes par le président de la République Paul Biya. Cette liste publiée au lendemain du premier anniversaire de cet événement survenu le 21 octobre 2016 vient du Comité ad hoc chargé d'encadrer les modalités de répartition de ladite dotation. La note révèle une légère hausse du nombre des personnes décédées. Au lieu de 80 morts comme l'indiquait le bilan officiel, la liste publiée par le secrétaire général des services du Premier ministre, Séraphin Magloire Fouda, fait état de 82 morts et près de 600 blessés.

Les documents exigibles

Pour la première fois, le gouvernement avance un chiffre de personnes disparues. Sept au total sont jusqu'à présent sans trace. Le cas emblématique des victimes portées disparues est celui du notaire Dorette Enangue



Eséka, le 21 octobre 2017. Des passagers empruntent le train à la gare ferroviaire.

Njoh épouse de maître Dissake, avocat au barreau du Cameroun. Les autres victimes portées disparues sont : Ali Garga, Jean Daniel Evenga, Joseph Ntonga Mpouandina, Gaspard Nyabeuyetchou, Jonas Simplicie Mboyo et Romuald Tedonzong. Où sont passées ces personnes ? Dans la liste publiée par le gouvernement, quatre corps non identifiés sont mentionnés. Dans une interview publiée dans Le

Journal il y a un mois, Me Dissake, époux de Dorette Enangue Njoh, affirmait avoir rencontré des gens qui lui ont dit que son épouse n'avait rien eu au cours de cette catastrophe. L'avocat avait pu récupérer le téléphone portable de son épouse ainsi que ses colis.

Pour ce qui est de la dotation spéciale du président de la République, la liste publiée hier fait savoir que : « Les ayants droit des personnes disparues devront

quant à eux, justifier par tout moyen de preuve, de la présence des personnes disparues dans le train accidenté. » Pour les ayants droit des victimes décédées, les familles des victimes devront fournir un jugement d'hérédité ou de procès-verbal du conseil de famille déterminant l'administrateur des biens. Une photocopie certifiée de la carte nationale de l'administrateur des biens ; un certificat de genre de mort, un certificat de domicile, une procuration formelle de tous les ayants droit, sont des pièces à présenter. Les victimes blessées quant à elles devront présenter des pièces médicales justificatives, émanant des hôpitaux publics, d'une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité, d'un certificat de domicile. Les personnes concernées par cette dotation spéciale ont un délai de trois mois pour déposer leurs dossiers dans les services des gouverneurs de région ou dans les ambassades ou postes consulaires du Cameroun.

Prince Nguimbaus

Eséka se souvient de la catastrophe

Commémoration. Un an après le drame survenu le 21 octobre 2016, les rescapés et les riverains gardent en mémoire cette triste journée.

Vêtue d'une robe noire, Thérèse a le visage pâle, les yeux remplis de larmes. Elle se tient debout près du site de la catastrophe ferroviaire survenue ici à Eséka il y a un an. Cette rescapée qui réside à Yaoundé est revenue sur les lieux du drame ce 21 octobre 2017 pour marquer sa compassion pour les disparus. A la vue des wagons du train 152 parqués dans un coin de la gare ferroviaire, Thérèse ne peut se retenir et éclate en sanglots. « C'est difficile d'oublier cette journée-là. J'en garde un très mauvais souvenir. J'ai encore des séquelles physiques et des traumatismes. Il m'arrive de sursauter dans la nuit. Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter de rester en vie. Ça fait mal de savoir que les autres sont partis », raconte Thérèse, la voix remplie d'émotions. Zachée Georges Nlend Libom, un passager rencontré à la gare ferroviaire d'Eséka, a le visage plissé lorsqu'il reparle de cette catastrophe. « Ce souvenir reste gravé dans ma mémoire. Quand je vois les wagons couchés au sol, je me rappelle de cette journée triste. C'était un vendredi noir ».

Une stèle

Un an après la catastrophe, les populations riveraines se sou-



Eséka, le 21 octobre 2017. Des membres du gouvernement, déposent une gerbe de fleur sur le site de la stèle en hommage aux victimes de l'accident ferroviaire.

viennent encore de cette tragique journée du 21 octobre 2016. Des interrogations fusent toujours sur les méthodes de prévention de tels drames, la gestion de la crise et l'entretien de la mémoire collective. « Comment se souvient-on de nos morts ? Pourquoi les Africains de la société postcoloniale ont un problème avec la mémoire. Pourtant, la mémoire fait partie des lieux sur lesquels la culture s'identifie, se construit », s'interroge Jean Félix Ntomp. Le délégué général du Festival international Bogso Eséka (Fibe) s'exprimait ainsi lors d'une rencontre organisée en prélude à la 6ème édition du festival culturel

qui se tiendra en 2019 sur le thème de la mémoire.

Pour les organisateurs du Fibe, l'accident d'Eséka est si grave que dans la plupart des pays un plan de développement aurait été aussitôt mis en place. « Tout le système de transport de notre pays est à réorganiser. Mais nos élus de la nation ne soulèvent pas ces questions lors des grandes assemblées », fustigent-ils. Ils indiquent que c'est aussi le lieu de trouver des voies et moyens d'entretenir la mémoire. Pour l'anthropologue Bingono Bingono, un des panélistes de la conférence organisée à Eséka par le Fibe, il est important pour l'Africain de commémorer ses morts. « Nous de-

vrions toujours, nous les vivants, nous réconcilier avec l'âme de ceux qui sont partis. Ceux qui sont partis d'un départ juste et ceux qui sont partis de manière précoce. Qu'on montre que nous les portons toujours dans nos cœurs. Ces moments de commémoration réconcilient l'Africain avec lui-même et sa propre manière de louer Dieu ».

Pour marquer cette commémoration de la catastrophe d'Eséka, le comité d'organisation du Fibe a également observé une minute de silence pour les disparus. Des vidéos sur le thème de la mémoire ont été projetées en plein air. Tout à côté, le gouvernement a procédé le même jour à la pose d'une gerbe de fleurs sur le site devant abriter une stèle en mémoire des victimes de la catastrophe ferroviaire. Quatre maquettes avaient été retenues à l'issue d'un concours, apprend-on. Des études sont encore en cours sur la faisabilité dudit projet. Cette stèle de souvenirs a pour but, selon Narcisse Mouelle Kombi, le ministre des Arts et de la culture, « d'exorciser la douleur et crier à l'unanimité : plus jamais ça ! ». Aucune date n'a été avancée pour le début des travaux de la dite stèle.

Mathias Mouendé Ngamo, à Eséka

Inc
Yao
hie
Se

Yao
pon

Aa

Yaou
claré
ment
cabin
étage
créa
est lo
vices
après
murs
élect
trouv
lieux
tère
pom
étou
étion
mis a
nerre
tous
dada
qu'il
décla
inspe
Mine

Il
sape
les fl
de c
core
claré
stopp
coord

Nu

Fes
édi

« L
sur

U

coule
du f
l'univ
: « le
perc
de N
le m
fedh
le pu
Grea
publi
Snou
pour
mom

de th

Si

de th

de th